PRIX INTERNATIONAL DE LA PAIX POUR LES ENFANTS

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE 2023**

Lignes directrices

**Sélection de l’enfant**

* L’enfant doit être âgé de 12 ans et plus, mais être âgé de moins de 18 ans (l’enfant ne doit pas être âgé de plus de 17 ans au moment de la date limite de dépôt des candidatures). Il est obligatoire d’inscrire la date de naissance de l’enfant (ou son âge, si sa date de naissance est inconnue) sur le formulaire de mise en candidature. Faire autrement peut entrainer le rejet de sa candidature;
* L’enfant doit posséder des antécédents démontrables en matière de lutte et de défense de ses droits et de ceux de d’autres enfants. Il est primordial que l’enfant ait une démarche active dans l’accomplissement de cet objectif, comprenant des résultats concrets;
* L’enfant doit avoir la capacité de voyager à l’étranger et être à l'aise de communiquer avec les gens;
* L’enfant accepte d’être candidat.e pour le Prix international de la paix pour les enfants;
* Le Prix international de la paix pour les enfants ne peut pas être attribué à titre posthume;
* Les nominations de groupe sont possibles à condition que chaque individu appartenant au groupe a fait un effort démontrable et ait co-initié les activités qui ont résulté en une différence exceptionnelle pour les droits des enfants et de la position des enfants vulnérables partout à travers le monde. Toutefois, les organisations ne peuvent pas être nominées;
* La signature du Formulaire d’autorisation (en annexe) est obligatoire pour que le Formulaire de mise en candidature soit considéré complet;
* Dans le scénario selon lequel l’enfant est sélectionné comme étant l’un des trois finalistes, l’auteur.e de la mise en candidature et l’enfant finaliste consentent tous les deux à ce que KidsRights crée du matériel promotionnel et des entrevues directement avec l’enfant, en conformité avec les politiques de protection de l’enfance de KidsRights.

**Processus**

1. Toute personne ou organisation peut soumettre la candidature d’un.e enfant pour qu’elle soit examinée par le Comité d’Experts.
2. La date limite de dépôt des candidatures pour le prix de 2023 est le **1er mars 2023**.
3. SVP, envoyez le Formulaire de mise en candidature via notre [site internet](http://donate.kidsrights.org/international-childrens-peace-prize-nominations-fr) (veuillez remplir le formulaire de la manière la plus complète possible). Nous n’acceptons pas les formulaires de mise en candidature envoyés autrement à KidsRights.
4. KidsRights communiquera avec l’auteur.e de la mise en candidature concernant les mises à jour du processus de nomination et ne sera pas en mesure de répondre aux correspondances individuelles, sauf si elles concernent le retrait de la mise en candidature.

L’enfant mis en candidature pour le Prix international de la paix pour les enfants 2022

**SVP, veuillez taper toutes vos réponses aux questions suivantes au clavier (nous n’acceptons pas les mises en candidatures manuscrites)**

**Enfant mis en candidature**

Prénom :

Nom (de famille) :

Adresse :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Sexe (Garçon / Fille / Autre) :

Nationalité :  
Pays de résidence (si différent) :

Commentaires :

**Organisation/ Auteur.e de la mise en candidature**

Organisation :

Nom complet :

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

Comment avez-vous pris connaissance du Prix international de la paix pour les enfants ? :

**Laissez-nous savoir, en répondant aux questions suivantes, pourquoi vous croyez que l’enfant est éligible pour le Prix international de la paix pour les enfants :**

1. SVP, décrivez les circonstances personnelles de l’enfant.
2. SVP, décrivez des actions et activités concrètes entreprises par l’enfant.
3. SVP, indiquez spécifiquement (en termes quantitatifs et qualitatifs) l'impact et les résultats concrets des actions et des activités entreprises par l'enfant, tant dans l’environnement physique que numérique.
4. SVP, donnez un aperçu des récompenses, reconnaissances et éloges reçues par l’enfant, le cas échéant.
5. SVP, décrivez la motivation de l’enfant pour devenir actif dans le domaine du droit des enfants.
6. Quels sont les futurs projets de l’enfant en ce qui concerne sa contribution dans le domaine du droit des enfants?
7. Quel est le message clé que l’enfant mis en candidature souhaite exprimer au monde? (SVP, fournir une courte citation authentique de l’enfant en 1 ou 2 phrases)
8. SVP, donnez une impression de la personnalité de l’enfant.
9. SVP, décrivez de quelle manière l’enfant est supporté par ses parents, ou par d’autres adultes ou organisations.
10. L’enfant a-t-il de l’expérience avec l’exposition médiatique engendré par ses activités?
11. Y a-t-il des restrictions à prendre en compte lors d'un voyage à l'étranger ?

POUR FINALISER LA MISE EN CANDIDATURE DE L’ENFANT, VEUILLEZ FAIRE PARVENIR CE FORMULAIRE AVANT LE 1ER MARS 2023 [ICI](http://donate.kidsrights.org/international-childrens-peace-prize-nominations-fr). SVP, ÉGALEMENT INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

* PHOTO DE L’ENFANT MIS EN CANDIDATURE (la photo doit être minimalement 1MB)
* LE FORMULAIRE D’AUTORISATION REMPLI (voir page suivante)

Si vous avez des questions, SVP veuillez contacter KidsRights cet adresse courriel : [nominations@childrenspeaceprize.org](mailto:nominations@childrenspeaceprize.org).

FORMULAIRE D’AUTORISATION 2023

Je suis autorisé(e) à donner à la Fondation KidsRights la permission d'utiliser toute information partagée dans le formulaire de mise en candidature, ainsi que la/les photographie(s) et les vidéos de (nom de l'enfant) à des fins publicitaires.

**SVP, remplir le formulaire en entier**

Nom (complet):

Relation avec l’enfant :

Date & Lieu:

Signature (manuscrite):

**VEUILLEZ LE SCANNER ET L'ENVOYER à** [**NOMINATIONS@CHILDRENSPEACEPRIZE.ORG**](mailto:NOMINATIONS@CHILDRENSPEACEPRIZE.ORG)

**AVEC LA PHOTO DE L’ENFANT MIS EN CANDIDATURE AINSI QUE LE FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE.**

**N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER.**